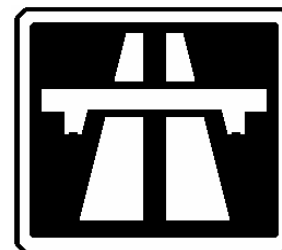


# CO.P.R.A. 184

Collectif pour la Protection des Riverains  
de l'Autoroute A184 (devenue A104)



**Réunion de synthèse de la CPDP Francilienne**

**Hall Saint-Martin 95 - PONTOISE**

**DECLARATION du 6 juillet 2006**

Monsieur le Président de la Commission Particulière de Débat Public Francilienne,  
Mesdames et Messieurs les membres de la Commission Particulière,  
Messieurs les Préfets,  
Mesdames et Messieurs les élu(e)s,  
Mesdames et Messieurs,  
Chères CO.P.R.A. siennes, chers CO.P.R.A. siens,

**Le 8 MARS 2006 : OUVERTURE OFFICIELLE DU DEBAT PUBLIC :**

Nous remercions tous ceux et toutes celles qui sont venu(e)s nous soutenir pour  
montrer leur préoccupation quant à l'avenir de notre région.  
Un premier constat s'impose :

Monsieur le **Président de la République** vous aviez évoqué la  
« **fracture sociale** ». Vous pensiez en son temps à l'écart qui existait  
et qui n'a fait que s'accroître entre les plus riches et les plus démunis.  
Le 8 mars à la Hall Saint-Martin à Pontoise, nous avons assisté à une  
autre fracture, celle-ci beaucoup plus métaphysique : **la surdité des  
élus face à leurs administrés.**

Alors que la représentation nationale devrait être au service du  
peuple, beaucoup nous ont montré le contraire !

.../...

**LES REUNIONS DE PROXIMITE :**

Je dois vous l'avouer nous avons été surpris par l'ampleur des fréquentations des salles et les innombrables argumentations (et contre-argumentations) très techniques voire scientifiques émises.

Nos adhérent(e)s et sympathisant(e)s, bien sûr, sont venu(e)s nombreux (ses) mais se sont exprimé(e)s aussi des citoyen(ne)s/riverain(ne)s que nous ne recensons pas dans nos rangs.

Vous avez pu mesurer alors l'extrême sensibilité que suscite un tel « Avant-projet » au sein des populations par les solutions potentielles présentées surtout lorsque des arguments fallacieux et purement subjectifs sont venus étayés des discours à « effets de tribune ».

Quelques observations :

- des élus n'assistant qu'à la réunion qu'ils accueillait dans leur fief ; d'autres, nettement moins nombreux, présents à chaque fois
- des élus qui dès le début de réunion(s) observant une hostilité ambiante par rapport à leur propre thèse sans mot dire s'éclipsaient attendant des jours meilleurs avec un public plus « confortable »
- certains élus faisant de la rétention d'information au sein même de leur commune

Nous avons assisté à toutes les réunions et nous n'y avons jamais rencontré les mêmes interlocuteurs !

A quel moment ces « responsables », à des titres divers, auront le courage de se réunir autour d'une même table pour débattre et trouver un consensus ?

Ces réunions de proximité auront eu peut-être un avantage, pour ma part, c'est de se faire rencontrer certains élus, acteurs économiques, socio-économiques, des associations autrement que par communiqués de Presse, rumeurs infondées voire injurieuses.

Je déplore toutefois l'absence de quelques-uns d'entre eux pesant pourtant très lourdement dans la « balance », quoi qu'on en dise.

.../...

**LES REUNIONS THEMATIQUES :**

L'absence d'expertises contradictoires par rapport aux éléments qualitatifs ou quantitatifs avancés dans son dossier par le Maître d'ouvrage est ressenti comme une frustration.

D'ailleurs auraient-elles été retenues ? C'est une question que nous sommes en droit de nous poser vu la célérité des débats et leur clôture dans quarante huit heures !

**LE DOSSIER DU MAITRE D'OUVRAGE :**

**Le tracé « rouge » :** (il porte bien sa couleur soit dit en passant)

(A88, A184, A104, **Bouclage de la Francilienne, Prolongement de la Francilienne, tracé « historique »**, et quoi encore ?).

Nous ne voulons même pas en parler car à quoi bon ?!

Encore une fois, un tracé qui géographiquement, techniquement et financièrement n'a pas encore vu le jour depuis 40 ans est de fait un mauvais tracé (sans compter les positions des plus hautes instances de l'Etat et le constat des urbanisations à fortes densités tout au long des emprises).

Pour les autres tracés notre volonté est inchangée : **PAS D'AUTOROUTES EN ZONES URBANISEES !**

Cependant, il est vrai qu'il faudra tôt ou tard (le plus vite) trouver des solutions pour stopper « **la congestion** » de la **RN 184**.

**Le tracé « violet » :**

Ce fameux tracé situé dans l'« **AIRE D'ETUDE** » de la DREIF.

Ce tracé fut et est un leurre !

De juin à décembre 1998, nous nous sommes vite aperçus de la supercherie car on y cumulait des protections qui généraient un coût de réalisation exorbitant.

Nous avons le sentiment que ledit dossier de la DREIF est un excellent et réussi exercice de compilations d'archives (un très beau « copier/coller »).

Nous n'avons cessé de dénoncer ses approximations des plus inquiétantes eu égard à des conditions nouvelles non prises en compte.

Des projections qui sont très éloignées et valent ce qu'elles valent surtout à des horizons aussi lointains (2020).

Soit dit en passant, il est très surprenant que dans les objectifs assignés à l'ouvrage (pour le tracé « rouge ») celui-ci soit placé rive droite alors que les zones d'activités à desservir sont en rive droite de la Seine dans la partie du Val d'Oise et rive gauche dans la partie des Yvelines. Chercher l'erreur... .../...

**NOTRE CONCLUSION :**

Monsieur le Président, j'en termine.

Nous vous souhaitons à vous et à votre équipe un bon courage pour la rédaction de la « SYNTHÈSE » que vous remettrez à la **COMMISSION NATIONALE DE DEBAT PUBLIC**.

Cette dernière, après examen, la transmettra dans le cadre de la procédure au ministre de l'Équipement, des Transports, du Tourisme et de la Mer pour une décision ou pas.

En tout état de cause et quel que soit le verdict, **nous nous insurgeons depuis plus de quinze ans pour que le bon sens l'emporte**, rien de plus, et aujourd'hui nous n'avons pas le sentiment d'être à notre dernière apparition.

Nous consulterons démocratiquement nos adhérent(e)s et sympathisant(e)s par le biais de nos douze comités de ville.

Et si les consultations le réclament nous poursuivrons dans les prétoirs français ou étrangers, si besoin !

Merci de votre attention.

**Jean-Pierre DEJOU**  
Président du **CO.P.R.A. 184**